

LA CULTURE DE LA BIENTRAITANCE : DES REPÈRES À LA MISE EN OEUVRE

Objectifs

- Permettre aux professionnels de s'approprier les notions relatives à la maltraitance et à la bientraitance.
- Identifier les situations difficiles qui génèrent un risque de maltraitance.
- Renforcer la démarche bientraitance par un ajustement du positionnement professionnel des professionnels

Programme

Jour 1

- **Le concept de bientraitance :**
 - Définition de la bientraitance au regard de ses propres pratiques professionnelles et définitions des instances référentes (HAS)
 - Analyse des pratiques à partir de situations vécues au quotidien par des professionnels
- **Prendre soin de soi pour prendre soin de l'autre**
 - Prévenir l'épuisement du professionnel
 - Préserver une attitude bienveillante en situation difficile ou stressante, prendre soin de soi pour prendre soin des autres
 - Permettre de prendre la juste distance par rapport aux évènements.
 - Apprendre à pointer ses propres limites, ses ressources intérieures et extérieures
 - Renforcer la confiance en soi.
 - Apprendre à gérer ses émotions et faire avec celles des autres.
- **Prévention pour la bientraitance et aspects éthiques :**
Valeurs, démarche éthique personnelle et collective

Jour 2 :

- La relation à l'autre les principes d'une relation d'aide : les notions d'écoute, d'empathie, de congruence et d'assertivité.
- La définition de l'HAS : le risque de maltraitance d'un professionnel vis-à-vis d'un usager dans un contexte de vulnérabilité.
- Les différentes maltraitances.
- Repérer les causes de la maltraitance.
- Les signalements lors de maltraitances.

Formation en présentiel Intra

Durée :

2 jours 14 heures

Public et prérequis :

Toute personne impliquée dans la prévention et la gestion des situations de maltraitance, tous secteurs

Méthodes pédagogiques :

- Echanges interactifs à partir d'expériences des participants
- Apports théoriques et boîte à outils
- Supports documentaires

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenante :

Véronique HENO

Personnes en situation de handicap :

Pour nous faire part de vos besoins éventuels, contacter la référente Handicap : Amélie Renard a.renard@uriopss-pdl.fr